

Pour une émancipation du Primaire

Jacques Frascini <http://ufalen.eklablog.com>

UNE QUESTION :

Y A-T-IL RUPTURE OU CONTINUITÉ ENTRE LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE ?

Tous les élèves (et leurs parents ...) entrant en sixième pourront témoigner de ruptures systémiques entre l'école et le collège :

- par le public accueilli (enfants dans le Primaire – pré-ados et adolescents dans le Secondaire) ;
- par les modalités d'encadrement (un adulte dans le Primaire – un ensemble d'adultes pour le Secondaire) ;
- par la nature même des professeurs des Ecoles qui sont des artisans pluriels, au contraire des professeurs du Secondaire qui sont des spécialistes d'une discipline ;
- par les pédagogies mises en œuvre.

PROCLAMONS L'ÉVIDENCE :

LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE SONT DEUX RÉALITÉS ÉTRANGÈRES L'UNE À L'AUTRE.

Ce simple constat est peut-être être la condition préalable et nécessaire à une meilleure prise en charge du Primaire par lui-même ... Car est-il légitime, pertinent, satisfaisant que la formation des professeurs des Ecoles soit essentiellement assurée par des enseignants du Secondaire et du Supérieur ?

Beaucoup d'enseignants du Primaire semblent convaincus que l'intervention d'enseignants certifiés et/ou agrégés est essentielle pour assurer une formation « de haut niveau ». Est-ce parce qu'il n'y aurait pas de compétences suffisantes chez les professeurs des Ecoles, même expérimentés, et qu'il faudrait donc nécessairement faire appel à des professeurs du Secondaire ? Même s'ils ont, il faut le dire, une connaissance très insuffisante des réalités d'une classe de Primaire ? Ou est-ce simplement la mainmise symbolique du Secondaire sur le Primaire qui semble évidente, naturelle ? Une idéologie donc...

DES CONSÉQUENCES :

UNE NÉCESSAIRE PRISE EN CHARGE DES GESTES PROFESSIONNELS TRANSVERSAUX PAR LES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE

Il est essentiel pour affirmer leur identité que les enseignants du Primaire mettent au clair un Référentiel professionnel qui listerait les attitudes, comportements, gestes professionnels transversaux (donc en dehors des logiques disciplinaires), que ce Référentiel soit un outil de mise au clair d'un projet de formations initiale et continue, que ces formations soient assurées par des enseignants du Primaire expérimentés. Il reste légitime que parallèlement, la formation disciplinaire continue à être assurée par des professeurs du Secondaire.